

Professeur des écoles

Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A)

Identification du poste :

- **Circonscription** : Châlette Bellegarde / Montargis
- **Établissement** :
 - École Primaire Camille Claudel ,12 avenue Jean Jaurès 45120 Châlette sur Loing (50%)
 - École Primaire Génébrier, 39 avenue Chautemps 45200 Montargis (50%)
- **Date de prise de fonction** : 1er septembre 2026
- **Quotité de service** : 100 %
- **Statut** : Poste à profil – Affectation à titre définitif

Conditions d'exercice :

Volume horaire annualisé : 1607 heures selon le décret n°2000-815 du 25 août 2000.

Participation obligatoire à des formations spécifiques pilotées par le CASNAV.

L'exercice de ces missions **à temps complet est à privilégier.**

Possibilité d'intervention sur plusieurs écoles (à confirmer selon affectation locale).

La mise en place d'Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants s'appuie sur les dispositions de la circulaire ministérielle n° 2012-141 du 2-10-2012 (BO n° 37 du 11 octobre 2012).

Placé sous l'autorité du directeur académique des services de l'éducation nationale, l'enseignant d'UPE2A exerce ses activités sous la responsabilité conjointe de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge de la circonscription d'exercice et de l'inspecteur de l'éducation nationale porteur du dossier des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA). Il assure ses missions au sein d'une école élémentaire ou de plusieurs écoles élémentaires. Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique, départemental et des axes de l'action conduite par l'inspecteur de l'éducation nationale porteur du dossier EANA.

Missions et actions principales :

- **Enseignement et accompagnement pédagogique**
 - Enseigner le français langue seconde (FLS) à hauteur de 9h minimum hebdomadaires par élève, en adaptant les contenus au niveau linguistique des élèves.
 - Élaborer un projet individuel de scolarisation pour chaque élève, en lien avec le CECRL et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
 - Adapter les enseignements à un public qui ne maîtrise pas les codes scolaires français.
 - Construire un emploi du temps flexible entre l'UPE2A et la classe de référence.
 - Développer des outils et des supports pédagogiques FLS/FLE adaptés.

- **Évaluation et suivi des élèves**
 - Réaliser des évaluations initiales des élèves EANA à leur arrivée.
 - Assurer un suivi régulier des progrès linguistiques et scolaires, en lien avec les équipes de l'école.
 - Participer à l'élaboration de bilans individuels et collectifs.

- **Partenariat, accompagnement et coordination**
 - Travailler en étroite collaboration avec les enseignants des classes ordinaires : conseil, co-intervention, transmission d'informations.
 - Contribuer à la sensibilisation des équipes aux enjeux de l'accueil des élèves allophones.
 - Veiller à la bonne articulation entre l'UPE2A et les orientations du projet d'école.
 - Assurer avec le directeur d'école la liaison avec les familles, les associations et les structures partenaires (secteurs sociaux, culturels, santé...).
 - Participer à la continuité du parcours des élèves lors du passage entre les cycles et les degrés.
 - Intervenir comme ressource pour les enseignants accueillant des élèves allophones.
 - S'inscrire dans une démarche de formation professionnelle et prendre part aux actions coordonnées par l'IEN porteur du dossier EANA en lien avec le centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des voyageurs (CASNAV), participer aux réunions du groupe départemental/
 - Développer des outils et des supports pédagogiques FLS adaptés.
 - Présenter un rapport d'activité annuel, adressé à l'IEN porteur du dossier EANA et à l'IEN de circonscription.

Compétences et qualités professionnelles attendues :

- Connaissance des dispositifs de scolarisation des EANA.
- Expérience pédagogique confirmée dans l'apprentissage de la lecture/écriture, notamment au cycle 2 (CP apprécié).
- Maîtrise des principes de l'enseignement du français langue seconde ; certification FLS ou FLE souhaitée.
- Capacité à construire une relation de confiance avec des familles souvent éloignées du système scolaire français.
- Capacité à s'adapter à un public qui n'a pas les habitudes scolaires françaises.
- Capacité à s'adapter à des prises en charge d'élèves tout au long de l'année scolaire.
- Excellentes compétences en travail en équipe, écoute, rigueur et adaptabilité.
- Capacité à innover pédagogiquement et à coordonner des projets individualisés.
- Curiosité intellectuelle et connaissance des cultures valorisées.